

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 DECEMBRE 2021**

Convocation en date du 30 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre à dix-sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mr Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Yves GUIRAUD, Mr Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, Mme Nadine BUORO, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mme Mélanie BACH, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Julien RANCOULE, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Procurations : Mr François KHOURY à Mr Jean-Pierre TAILHAN
Mme Leïla KEBIR à Mme Michèle BAREIL-GUERIN
Mr José NAVIO à Monsieur Alain LAPEYRE
Mr Jean-Marie AMIGUES à Mme Marie-Ange LARRUY
Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT à Mme Nadine BUORO
Mr David FERNANDEZ à Mme Shirley VESCO

Secrétaire : Mme Mélanie BACH

0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, reçue en Préfecture de l'Aude le 20 Juillet 2020, relative aux pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée :

➤ **J'ai fixé** :

▪ Les tarifs des droits d'entrée à la piscine pour la période du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021, concernant les tarifs applicables aux Communes ayant signé une convention pour tarif préférentiel au prorata des jours d'ouvertures de la Piscine, suite à la fermeture de la Piscine Municipale du 1^{er} Janvier au 8 Juin 2021 dû au COVID 19, selon le tableau ci-dessous :

COMMUNES	Habitants au 01/01/2021	Tarifs 2021	NB Jours de fermeture COVID	Tarif Proratisé
ANTUGNAC	270	253,00 €	159	110 €
COURNANEL	732	525,00 €	159	229 €
DONAZAC	111	253,00 €	159	110 €
GARDIE	127	253,00 €	159	110 €
PIEUSSE	990	525,00 €	159	229 €
POMAS	913	525,00 €	159	229 €
ROUFFIAC D'AUDE	446	388,00 €	159	169 €
VILLARZEL DU RAZES	98	152,00 €	159	66 €
VILLEBAZY	134	253,00 €	159	110 €
VILLELONGUE D'AUDE	312	388,00 €	159	169 €
TOTAL COMMUNES				1 531 €

VALLEE DU COUGAING	Habitants au 01/01/2021	Tarifs 2021	NB Jours de fermeture COVID	Tarif Proratisé
AJAC	1945	780,00 €	159	340 €
CASTELRENG	215			
LA DIGNE D'AMONT	298			
LA DIGNE D'AVAL	546			
ST COUAT DU RAZES	45			
TOTAL	1298			340 €
SIVU DE LA CORNEILLA	Habitants au 01/01/2021	Tarifs 2021	NB Jours de fermeture COVID	Tarif Proratisé
BOURIEGE	135	525,00 €	159	229 €
BOURIGEOLE	53			
FESTES ST ANDRE	207			
ROQUETAILLADE	211			
TOTAL	606			229 €
SIVU DE LA VALLEE DU BLAU	Habitants au 01/01/2021	Tarifs 2021	NB Jours de fermeture COVID	Tarif Proratisé
GAJA ET VILLEDIEU	300	780,00 €	159	340 €
MALRAS	419			
PAULIGNE	378			
TOTAL	1097			340 €
SIVU DE LA VALLEE DU SOU	Habitants au 01/01/2021	Tarifs 2021	NB Jours de fermeture COVID	Tarif Proratisé
CEPIE	648	780,00 €	159	340 €
ST MARTIN DE VILLEREGLAN	363			
TOTAL	1011			

SIVU DU RAZES	Habitants au 01/01/2021	Tarifs 2021	NB Jours de fermeture COVID	Tarif Proratisé
BRUGAIROLLES	284	525,00 €	159	229 €
CAMBIEURE	307			
MALVIES	382			
TOTAL	973			229 €
TOTAL HABITANTS group.com				1 478 €
TOTAL GENERAL 2021				3 009 €

(Décision n° 2021-0256)

➤ **J'ai conclu :**

▪ Après de la SARL HELFRICH-FARRJOP – 3, Rue des Prés – 67330 KIRRWILLER, une consultation pour la fourniture et la livraison de jouets pour le Noël des Enfants de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 2 953,33 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2021-0239)

▪ Après de la SARL Aude Literie – 2, Rue de l'usine – FA – 11260 VAL DU FABY, une consultation pour la fourniture et la livraison de rouleaux de ouate pour les décorations implantées sur la Commune de LIMOUX durant les Fêtes de Noël et du Nouvel An, pour un montant s'élevant à la somme de 795,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2021-0240)

▪ Après de la société APAVE CARCASSONNE BATIMENT – Immeuble JEDAC - Boulevard François Xavier FAFEUR – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour une mission de Contrôle Technique Bâtiment ainsi qu'une mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS), dans le cadre des prochains travaux de rénovation du Gymnase Louis Trémesaygues de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 7 775,00 Euros Hors Taxes et se détaillant de la façon suivante :

- Mission de Contrôle Technique Bâtiment pour 4 975,00 Euros Hors Taxes ;
- Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) pour 2 800,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2021-0241)

▪ Après de la SAS LIMOUX DISTRIBUTION – E. LECLERC LIMOUX - 1 Rue Georges Guynemer - 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture d'une tablette tactile pour le service Animation Jeunesse de la Commune de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 1 249,17 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2021-0242)

▪ Après de la SAS PYRAGRIC INDUSTRIE – 639, Avenue de l'Hippodrome – B.P. 110 – 69141 RILLIEUX CEDEX, une consultation pour la fourniture et le tir d'un feu d'artifice pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An, prévu le 22 Décembre 2021 sur le clocher de l'Eglise Saint Martin de LIMOUX, pour un montant de 1 666,67 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2021-0244)

▪ Après de la société AUDE EXPERTISE IMMOBILIERE – 67, Rue Buffon – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour une prestation de diagnostic amiante avant travaux sur des bâtiments communaux sis Rue Bourrierie, Rue Jean Jaurès et Rue du Palais à LIMOUX, ainsi que pour une prestation de constat parasitaire et constat plomb pour les bâtiments communaux sis 26, 28, 30, 32 et 34 Rue Barberouge et 26, 28, 30, 31 et 32 Rue de l'Orme à LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 11 866,67 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0245)

▪ Après de Madame Agnès PEYTOUR, musicienne, résidant 27 Avenue Général Eisenhower, 1030 BRUXELLES (Belgique), un contrat d'engagement pour un concert de harpe à l'occasion de la remise des prix du concours artistique « Le pont des artistes » qui a eu lieu le Samedi 23 Octobre 2021 à 11 heures au musée Petiet, pour un cachet net d'un montant de 100 Euros ainsi qu'une prise en charge des frais de défraiement à hauteur d'un forfait de 650 Euros.
(Décision n° 2021-0246)

▪ Après de Madame Lise VILLIERS, demeurant 8 Rue du Lavoir, 11200 BIZANET, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle de Noël, qui aura lieu le Samedi 18 Décembre 2021, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 990 Euros.
(Décision n° 2021-0247)

▪ Après de l'Association KIOSQUE 1900, représentée par Monsieur Marc THIBAUT, demeurant 15 Route d'Alaigne, 11300 MALRAS, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert de la FANFARE DU PERE NOEL, qui aura lieu le Lundi 20 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 000 Euros.
(Décision n° 2021-0248)

▪ Après de l'Association FLORA EVENEMENTS, dont le siège social est situé 139 Rue du Cep de Vigne, 34160 CASTRIES, représentée par Madame Sandrine SALTEL, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion de la Fête des personnes âgées, qui se déroulera au gymnase l'Olympie à Limoux les 16, 17 et 18 Décembre 2021, pour un montant de 8 430 Euros.
(Décision n° 2021-0249)

▪ Après l'Ensemble instrumental « Banda de Limos », représenté par son Président Monsieur Florian ROBLES, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert qui aura lieu le Vendredi 24 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 550,00 Euros. (Décision n° 2021-0250)

▪ Après de la Compagnie MELI-MEDODIE, représentée par Monsieur Laurent NAVARRO, 1 Avenue des Loisirs, 11200 ROUBIA, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un spectacle qui aura lieu le 15 Décembre 2021, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 813,28 Euros.
(Décision n° 2021-0251)

▪ Après de la société FOUSSIER – 21, Rue du Chatelet – ZA du Monne – 72700 ALLONES, une consultation pour la fourniture d'un groupe électrogène TECHNIC 6500 E AVR C5 pour les services techniques de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 1 261,65 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0252)

▪ Après de la SARL MGA France – 7, Rue de Cades – ZAE du Mijoulan – 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES, une consultation pour la fourniture et la livraison d'objets publicitaires personnalisés pour les nouveaux arrivants de la Commune de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 4 047,50 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0253)

▪ Auprès de la société APAVE CARCASSONNE BATIMENT – Immeuble JEDAC - Boulevard François Xavier FAFEUR – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour une mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) dans le cadre des prochains travaux de démolition d'un îlot de bâtiments sis Rue de l'Orme et Rue Barberouge à LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 1 640,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0254)

▪ Auprès de la société SIGNAUX GIROD – Agence de Carcassonne – 805, Rue Sébastien Vié – ZAE de Lanollier Sud – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la mise en place d'une signalisation pour la Route de Magrie à LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 4 433,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0255)

▪ Auprès de la SARL MGA France – 7, Rue de Cades – ZAE du Mijoulan – 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES, une consultation pour la fourniture et la livraison d'objets publicitaires personnalisés pour les nouveaux arrivants de la Commune de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 2 077,50 Euros Hors Taxes.

Suite à une redéfinition des besoins, la présente Décision du Maire annule et remplace la Décision du Maire N° 11-206-2021-0253 en date du 27 Octobre 2021, reçue en Préfecture de l'Aude le 28 Octobre 2021.
(Décision n° 2021-0259)

▪ Auprès de la société GRAPHIC SERVICE DU LIMOUXIN – 6, Avenue Camille Bouche – 11300 LIMOUX, une consultation pour des travaux d'imprimerie divers dans le cadre des Fêtes de Noël et du Nouvel An de la Commune de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 1 225,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0260)

▪ Auprès de la société COMAT ET VALCO - CS 70130 – 253, Boulevard Robert KOCH - 34536 BEZIERS CEDEX, une consultation pour la fourniture et la livraison de mobilier divers pour une salle mise à disposition de la Commune dans la nouvelle résidence séniors « Victor Hugo », sise Rue de l'Orme à LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 3 700,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0261)

▪ Auprès de Madame Judith MORAND, domiciliée 4 Rue Anne-Marie Javouhey, 11300 LIMOUX, un contrat d'engagement d'un spectacle à l'occasion de la quinzaine Transmettre, pour une animation de lecture à voix haute le Jeudi 25 Novembre 2021 à 20 heures 30, salle Louis Costes à Limoux, pour un montant de 150,00 Euros.
(Décision n° 2021-0262)

▪ Auprès de la société AUDIO SEPT – 510, Boulevard Gay Lussac – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la fourniture de projecteurs pour l'Eglise de la Miséricorde de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 4 798,60 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0265)

▪ Auprès de la SASU VEGAOO PARTY – 45, Rue de Santoyon – 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER, une consultation pour la fourniture et la livraison de vaisselle jetable pour le Service Culturel de la Commune de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 1 222,84 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0266)

- Auprès de la SARL « MAISON BOR » – 15, Avenue Fabre d'Eglantine – 11300 LIMOUX une consultation pour la fourniture de sachets d'environ 150 g de chocolat pour le gouter des Aînés 2021 organisé par la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 5 617,50 Euros nets (soit 5,35 € le sachet).
(Décision n° 2021-0268)

- Auprès de l'Atelier Coquelicot, représenté par Madame Françoise GOUVERNEUR, demeurant 1 Chemin des Bausses, 11300 VILLELONGUE D'AUDE, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier peinture qui se déroulera Lundi 20 et Mardi 21 Décembre 2021 Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 570 Euros.
(Décision n° 2021-0269)

- Auprès la SARL Cie LES ENJOLIVEURS, sise Le Bourg, 12230 STE EULALIE DE CERNON, représentée par son gérant Monsieur Thierry CADENET, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle qui aura lieu Vendredi 31 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 3 000 Euros.
(Décision n° 2021-0270)

- Auprès la société MAGEIS EVENTS, sise 17 Rue Dieu Me Garde, 17450 FOURAS, représentée par Monsieur Geoffrey ROUSSIN, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour une animation qui aura lieu les 18, 20, 21, 22 et 23 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 4 114,50 Euros.
(Décision n° 2021-0271)

- Auprès OCCITANIE DIVERTISSEMENT, sise 184 Rue François MAURIAC – 34130 MAUGUIO, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un spectacle de Guignol et les Lutins du Père-Noël, qui aura lieu le Dimanche 19 Décembre 2021, à LIMOUX, pour un montant de 570 Euros.
(Décision n° 2021-0272)

- Auprès OCCITANIE DIVERTISSEMENT, sise 184 Rue François MAURIAC – 34130 MAUGUIO, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un spectacle de Guignol et la Licorne Magique qui aura lieu le Mercredi 29 Décembre 2021, à LIMOUX, pour un montant de 650 Euros.
(Décision n° 2021-0273)

- Auprès l'Association ATOMES PRODUCTIONS, sise 46 Allée d'Iéna, 11000 CARCASSONNE, représentée par son Directeur Monsieur Stéphane CANO, un contrat de vente du droit d'exploitation de spectacles pour 3 concerts, qui auront lieu les 21, 22 et 23 Décembre 2021 à LIMOUX, pour un montant de 3 609,18 Euros.
(Décision n° 2021-0274)

- Auprès l'ASSOCIATION OUSTAOU DE PROVENCE, représentée par sa Présidente Mademoiselle Caroline COTTEL, demeurant 605 Chemin des Quatre Moulins, 83500 LASEYNE SUR MER, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour une animation musicale du groupe « CHRISTMAS DELIGHT », qui aura lieu le lundi 27 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 100 Euros.
(Décision n° 2021-0275)

- Auprès de Monsieur Bruno TESSE, demeurant 10 Rue des Tanneurs, 34150 ANIANE, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour une animation de BRUNO CARICATURE, qui aura lieu le Dimanche 19 et le Lundi 20 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 000 Euros.
(Décision n° 2021-0276)

▪ Auprès de l'Association « LES PLATEAUX HAUTS », représentée par Madame Corinne MOULET, dont le siège social est situé 7 Rue du Casteilla, 66120 FONT-ROMEUE, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion d'une animation de l'artiste « Le Vagabond Bien Aimé », le Mardi 28 Décembre 2021, Place de la République à Limoux, pour un montant de 500 Euros.
(Décision n° 2021-0277)

▪ Auprès de LA LYRE DU LIMOUXIN, représentée par son Président Monsieur Jacques SALASAR, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert de la Chorale « LES POLISSONS », qui aura lieu le Mardi 28 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 400 Euros.
(Décision n° 2021-0278)

▪ Auprès de LA LYRE DU LIMOUXIN, représentée par son Président Monsieur Jacques SALASAR, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert de la Chorale « LES POLISSONS », qui aura lieu le Jeudi 23 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 400 Euros.
(Décision n° 2021-0279)

▪ Auprès de l'entreprise LES MOULINS DE LA CATALOGNE – Zonz Appert – Avenue Georges FRECHE – 11400 CASTELNAUDARY, une consultation pour la fourniture de gâteaux « Le Limos » pour le Goûter des Aînés 2021, organisé par la Commune de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 1 653,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0280)

▪ Auprès de SAPIE KATY Atelier Récup et Création, sis 7 Rue du Cougaing, 11300 LIMOUX, représenté par Madame Catherine SANTORINI, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier de décorations de Noël qui se déroulera le Jeudi 30 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 200 Euros.
(Décision n° 2021-0281)

▪ Auprès de SAPIE KATY Atelier Récup et Création, sis 7 Rue du Cougaing 11300 LIMOUX, représenté par Madame Catherine SANTORINI, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier de décorations de Noël qui se déroulera le Mercredi 22 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 200 Euros.
(Décision n° 2021-0282)

▪ Auprès de BIJOUX FEE MAISON, représenté par Madame Leila FRANCO, demeurant 10 Rue du Camp d'al Clot, 11250 ROUFFIAC D'AUDE, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier de bijoux qui se déroulera Jeudi 23 et Mardi 28 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 600 Euros.
(Décision n° 2021-0285)

▪ Auprès de la S.A ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE Solutions - Agence Languedoc Roussillon - 201, Rue Euclide – Parc EUREKA – CS 49531 – 34960 MONTPELLIER CEDEX 2, un marché mixte (travaux et prestations de services) relatif à la gestion, l'exploitation, la maintenance et la rénovation de l'éclairage public – CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE (C.P.E) pour une période ferme de 7 ans à compter du 1^{er} Janvier 2022 et pour un montant total s'élevant à la somme de 1 903 216,93 Euros Hors Taxes pour toute la durée de validité de celui-ci et se détaillant de la façon suivante :

- G0 : Assistance à la gestion de l'énergie électrique pour l'éclairage public, pour un montant total fixé à la somme de 44 793,30 Euros Hors Taxes sur la période des 7 ans ;
- G2EP : Maintenance et exploitation des installations d'éclairage public, pour un montant total fixé à la somme de 341 209,68 Euros Hors Taxes sur la période des 7 ans ;
- G2ST : Exploitation, maintenance des installations de signalisation tricolores, pour un montant total fixé à la somme de 5 565,42 Euros Hors Taxes sur la période des 7 ans ;
- G2SP : Exploitation, maintenance des installations d'éclairage sportif, pour un montant total fixé à la somme de 41 648,53 Euros Hors Taxes sur la période des 7 ans ;
- G3EP : Maintien du patrimoine non programmé des installations d'éclairage public, pour un montant total fixé à la somme de 42 000,00 Euros Hors Taxes sur la période des 7 ans ;
- G3ST : Maintien du patrimoine non programmé des installations de signalisation tricolores, pour un montant total fixé à la somme de 14 000,00 Euros Hors Taxes sur la période des 7 ans ;
- G3SP : Maintien du patrimoine non programmé des installations d'éclairage sportif, pour un montant total fixé à la somme de 14 000,00 Euros Hors Taxes sur la période des 7 ans ;
- G4 : Rénovation pluriannuelle sur 7 ans des installations d'éclairage public, avec engagement énergétique pour un montant total fixé à la somme de 1 400 000,00 Euros Hors Taxes sur toute la période déterminée et négociée.

Etant précisé d'une part, que dans le cadre de ce Contrat de Performance Energétique (C.P.E), la Commune de LIMOUX, pouvoir adjudicateur, accepte la déclaration de sous-traitance proposée par ce titulaire, désignant la S.A.S ROBERT – 22, Rue de la Gare – 11250, comme sous-traitant de toute la partie « Travaux » et pour un montant total s'élevant à la somme de 1 300 000,00 Euros nets (TVA autoliquidation) sur toute la période des 7 ans.

Ce sous-traitant, conformément à l'article L2193-10 du Code de la Commande Publique, peut bénéficier d'un paiement direct.

Et d'autre part, qu'afin de répondre à la volonté des élus de la Commune de LIMOUX de respecter la réglementation en vigueur sur la pollution lumineuse, de faire face à l'obsolescence des point lumineux afin de diminuer la consommation d'énergie globale notamment à travers l'éclairage public, la S.A ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE Solutions s'engage, au terme de ce C.P.E, sur une réduction de consommation d'environ 76,50 %.

(Décision n° 2021-0286)

- Auprès l'ASSOCIATION KBKC, sise 2155 Route du Quercy Blanc 82270 MONTPEZAT DE QUERCY, représentée par sa Présidente Madame Christelle BOYE CONTARD, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert de Mamz'Elle Bee Jazzy Noel duo qui aura lieu Dimanche 19 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 900 Euros.

(Décision n° 2021-0287)

- Auprès l'ASSOCIATION KBKC, sise 2155 Route du Quercy Blanc 82270 MONTPEZAT DE QUERCY, représentée par sa Présidente Madame Christelle BOYE CONTARD, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert de Mamz'Elle Bee & The Boyz qui aura lieu Jeudi 30 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 815 Euros.

(Décision n° 2021-0288)

- Auprès l'ASSOCIATION COMPAGNIE ATROPOS, sise 24 Route de La Digne 11300 LIMOUX, représentée par sa Présidente Madame Nicole MARSOL, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion d'une pièce de théâtre qui aura lieu Mardi 21 Décembre 2021, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 3 700 Euros.

(Décision n° 2021-0289)

▪ Auprès Monsieur Michel AUHIER, représentant la SARL Glace.fr, demeurant 29 Avenue de la Tintayne, 11200 CANET D'AUDE, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour deux réalisations en live de sculpture sur glace, le Mercredi 22 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 440 €uros.
(Décision n° 2021-0290)

▪ Auprès d'ORPHEON PRODUCTION, sise 24 Route du Presbytère lieu-dit Sayrac, 31340 VILLEMUR SUR TARN, représentée par sa Présidente Madame Carole JOUTEAU, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert de la Fanfare Boule de Notes, qui aura lieu Dimanche 26 Décembre 2021, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 2 000 €uros.
(Décision n° 2021-0291)

➤ **J'ai accepté :**

▪ La proposition financière établie par la société AVIPUR OCCITANIE – 1030, Chemin du Chasselas – 11400 CASTELNAUDARY, pour une campagne de capture de pigeons sur le territoire de la Commune de LIMOUX (campagne de 12 semaines), pour un montant total s'élevant à la somme de 4 800,00 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0243)

▪ La proposition commerciale établie par la SAS ENVOL & LOCATION FETE – Z.I. La France – 7, Rue de l'Industrie – 85190 VENANSAULT, relative à la location, le montage et le démontage d'un carrousel de chaises volantes bleu et blanc dans le cadre des animations des Fêtes de Noël et du Nouvel An organisées sur la Place de la République de LIMOUX, pour une période allant du Mardi 21 Décembre au Vendredi 31 Décembre 2021, pour un montant total s'élevant à la somme de 4 120,83 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0257)

▪ La proposition technique et financière établie par le Bureau d'Etude FONGARO Frédéric – 7, Rue du Pont – 11200 HOMPS, relative à une mission de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (S.P.S) y compris suivi du risque COVID 19 dans le cadre des futurs travaux d'aménagement VRD de la Route de Chalabre – Tranche 2, pour un montant s'élevant à la somme de 2 001,60 €uros Hors Taxes.
(Décision n° 2021-0264)

▪ La déclaration de sous-traitance proposée par la SAS SAGELEC – ZI – 61, Boulevard Pierre et Marie Curie – B.P. 10 145 – 44154 ANCENIS CEDEX, titulaire du marché pour la fourniture et la pose de toilettes publiques automatiques avec cabine PMR-Usage pour tous pour le Parking Rue Louis Braille et le Parking des Marronniers à LIMOUX.

Etant précisé que le sous-traitant déclaré est la SARL BURGAT & Fils – ZA La Plaine – 11300 CURNANEL, et que le montant des prestations sous-traitées (travaux de préparation et de raccordements) s'élève à la somme de 9 940,00 €uros (TVA auto liquidation).
Ce sous-traitant peut bénéficier d'un paiement direct.
(Décision n° 2021-0267)

▪ Les propositions financières établies par le cabinet AXIOME – Géomètre Expert – 1, Place du Presbytère – 11300 LIMOUX, pour des missions de prestations topographiques diverses pour un montant total s'élevant à la somme de 11 305,00 €uros Hors Taxes et se détaillant de la façon suivante :

- Plans des niveaux, des abords, coupes et façades de l'école maternelle Jacques PREVERT à LIMOUX pour un montant de 5 595,00 Euros Hors Taxes ;
- Plans des niveaux, des abords, coupes et façades de la piscine municipale de LIMOUX pour un montant de 3 915,00 Euros Hors Taxes ;
- Bornage des limites de propriété pour un projet d'aménagement sur la parcelle cadastrée section DY n° 28 sise lieu-dit « Marceille » à LIMOUX, pour un montant de 1 795,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2021-0284)

➤ **J'ai signé :**

▪ Un Avenant N° 1 relatif à une modification des conditions tarifaires avec GROUPAMA MEDITERRANEE – Maison de l'Agriculture – Bât. 2 – Place Chaptal – 34261 MONTPELLIER Cedex 2, titulaire du Lot N° 1 – Dommages aux biens et risques annexes de l'appel d'offres ouvert pour les prestations d'assurances pour les besoins de la Commune de LIMOUX.

Etant précisé dans un premier temps, que la cotisation annuelle est majorée de 50 % et que dans un second temps, cette nouvelle disposition prendra effet à compter du 1^{er} Janvier 2022.

(Décision n° 2021-0258)

▪ Un Avenant N° 1 relatif à une augmentation du montant des travaux avec la SASU FACADES LIMOUXINES – 22, Rue des Augustins - 11300 LIMOUX, titulaire de la consultation relative à des travaux de façades aux cimetières Saint Martin et Saint Antoine de LIMOUX, pour un montant de 1 500,00 Euros Hors Taxes (peinture des deux portails en fer), soit un pourcentage d'écart induit par l'Avenant N° 1 de + 4,24 %.

(Décision n° 2021-0263)

▪ Une consultation complémentaire avec l'EURL NLC DECO – 2A, Rue des Forges – 76680 SAINT SAËNS, pour la fourniture et la livraison de statues en résine supplémentaires pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An de la Commune de LIMOUX, pour un montant total s'élevant à la somme de 8 245,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2021-0283)

Arrivée de Madame Leïla KEBIR, sa procuration à Madame Michèle BAREIL-GUERIN tombe.

1. Attributions de subventions – Exercice 2022.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre BAC

2. Demande de subvention auprès du Département de l'AUDE, dans le cadre de la création d'une aire de jeux pour enfants quartier Flassian à LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Caroline MARTY-FONTANET

**3. Demande de subvention auprès de l'Union Européenne au titre du FEDER
Restauration et mise en valeur patrimoniale du Pont Neuf**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN –
Monsieur Pierre BAC

**4. Demandes de subventions auprès de l'Union Européenne (Programme LEADER), de
l'ETAT (Programme Petites villes de demain) et de la Région OCCITANIE / Pyrénées-
Méditerranée (Contrat Bourg centre).
Etudes pour la réalisation d'un plan de référence urbain et d'aménagement de la place de
la République.**

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

**5. Convention de partenariat Commune de LIMOUX / SNCF VOYAGEURS
Promotion de l'offre IDEES DE SORTIES – Ville de LIMOUX en liO Train SNCF
OCCITANIE.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**6. Convention Commune de LIMOUX / Association « Centre de Formation Professionnelle du
Midi »
Réalisation de travaux dans le cadre de la formation de stagiaires.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Mélanie BACH

**7. Convention Commune de LIMOUX / Association « BATIPOLE EN LIMOUXIN »
Réalisation de Travaux dans le cadre de la formation des stagiaires.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

- 8. Renouvellement Convention Commune de LIMOUX / Association « Le Laboratoire de l'imaginaire ».**
Mise à disposition d'automates dans la salle d'exposition du « Musée du Piano » et du « Musée Petiet » à LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Michèle BAREIL-GUERIN

- 9. Convention Commune de LIMOUX / Association « Petits Frères des Pauvres »**
Accompagnement bénévole de personnes résidant sur le territoire de la ville de LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Anne-Marie COMBES

- 10. Renouvellement Bail Commune de Limoux/ ETAT**
Locaux communaux abritant le Centre des Finances Publiques de Limoux sis 4 Place Général Leclerc à LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre BAC

- 11. Avenant au Bail Commune de LIMOUX / EUROPIANO FRANCE**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

- 12. Conventions Commune de LIMOUX / Etablissements scolaires de LIMOUX et de ses environs.**
Mise à disposition de la salle jeunesse sise à la Bibliothèque pour l'accueil des scolaires et le prêt de documents.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Michèle BAREIL-GUERIN

13. Charte Bibliothèque Municipale.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Michèle BAREIL-GUERIN

14. Désherbage et Don d'ouvrages et autres documents divers appartenant à la boutique du Musée Petiet.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND - Madame Michèle BAREIL-GUERIN

15. Acquisition d'un immeuble sis Hameau de Vendémies cadastré section EL n^{os} 172 et 174.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

16. Cession d'une parcelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours et d'une parcelle à la Communauté de Communes du Limouxin.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

17. Détermination du Taux de Promotion pour Avancements de Grade.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

18. Tableau des Emplois Communaux avec effet du 8 Décembre 2021.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL –
Monsieur Julien RANCOULE

19. Indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés et pour travail normal de nuit.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL –
Monsieur Julien RANCOULE

Monsieur Pierre DURAND quitte la séance.

**20. Convention Commune de LIMOUX / SIVOM des Eaux du Limouxin.
Mise à disposition de personnel communal.**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 32

INTERVENANT : Madame BAREIL-GUERIN – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

Monsieur Pierre DURAND réintègre la séance.

**21. Budget Principal 2021
Inscriptions Budgétaires**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**22. Budget Annexe ZA du RAZES
Virement de Crédit.**

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**23. Autorisation pour Mandatement des factures 2022 dans la limite du quart des crédits inscrits
au Budget Principal de l'Exercice 2021.**

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**24. Budget Principal 2021
Virements de Crédits**

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

25. Budget Primitif Annexe 2022 de l'Atelier-Relais Z.A. du RAZES.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

26. Budget Primitif Annexe 2022 du Service de Production de l'Eau Potable.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

27. Tarif 2022 Surtaxe sur l'Eau relative à la production de l'Eau Potable.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Albert NADAL

COMITE SECRET :

**28. Budget Principal 2021
Admission en non valeur.**

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

29. Vente aux Enchères « Toques et Clochers ».

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Julien RANCOULE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 18.Heures 15.

Fait en Mairie, LIMOUX le 7 DECEMBRE 2021

LE MAIRE,



Pierre DURAND